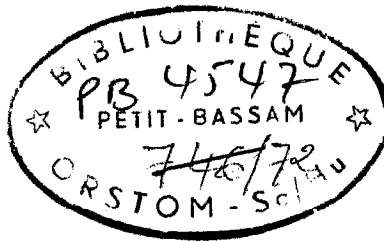


HISTOIRE DE LA COTE DES DENTS
(Sud-Ouest ivoirien)



Causerie faite le 6 mars 1972 devant le "brain-trust"
de l'Autorité pour l'Aménagement de la Région du
Sud-Ouest (ARSO), présidé par son Président-Directeur
Général, Monsieur Emmanuel DIOULO.

Alfred SCHWARTZ

Le PDG de l'ARSO

... Nous allons mettre en premier point de l'ordre du jour l'exposé que nous avons demandé à M. SCHWARTZ de nous faire sur les problèmes socio-humains de la région du Sud-Ouest. Mais je voudrais d'abord vous présenter M. SCHWARTZ ici présent.

M. SCHWARTZ est chercheur à l'ORSTOM, en section Sociologie. Il est Docteur en Sociologie, Diplômé en Sciences Politiques, Licencié en Sciences Economiques, et est en Côte d'Ivoire depuis 1964. Il s'est tout d'abord intéressé aux Guéré, jusqu'en 1968. Depuis, le Sud-Ouest ivoirien, et tout particulièrement la zone d'influence de l'ARSO, retient toute son attention. C'est pour cette raison que j'ai demandé à M. SCHWARTZ de nous présenter ce soir le Sud-Ouest ivoirien tel qu'il l'a étudié.

D'autre part je suis heureux de vous annoncer que M. SCHWARTZ a accepté de collaborer bénévolement à notre action dans le Sud-Ouest.

M. SCHWARTZ sera donc connecté avec M. CARRERES pour mener tambour battant le travail que nous effectuons dans le Sud-Ouest, pour lui apporter tout le soutien logistique, le soutien technique voulu.

J'ai connu M. SCHWARTZ plus particulièrement, et ceci à titre personnel, à Toulépleu, quand j'étais Sous-Préfet. M. SCHWARTZ a passé 4 ans dans un village qui s'appelle Ziombli, village qu'il a étudié et qui lui a servi de cadre pour sa thèse de doctorat. J'attends d'ailleurs, à titre personnel, communication de cette étude, puisque je connais bien cette région.

Je vais donc passer la parole à M. SCHWARTZ qui va nous faire un topo général sur ses connaissances du Sud-Ouest.

Je vous cède la parole.



Je vous remercie Monsieur le Président. Je pense que je serai beaucoup plus modeste dans cet exposé que vous avez bien voulu l'annoncer. En effet il ne s'agit pas aujourd'hui de vous présenter les problèmes socio-humains du Sud-Ouest. Premièrement je ne suis pas encore suffisamment informé, je pense, de l'ensemble de ces problèmes pour pouvoir dès à présent en faire une synthèse. Deuxièmement, jusqu'à présent mon travail s'est essentiellement cantonné à celui d'une recherche fondamentale et qui au départ ne se voulait absolument pas opérationnelle.

J'essaierai dans l'exposé d'aujourd'hui de vous présenter simplement l'état actuel de ma recherche sur un point précis qui est celui de l'histoire de la côte du Sud-Ouest. De ce que les Hollandais ont appelé la Côte des Dents, sous entendu la Côte des Dents d'ivoire et qui a donné par la suite son nom à la Côte d'Ivoire.

Je voudrais cependant au préalable essayer de situer un peu l'ensemble de mon travail sur le Sud-Ouest. Comment suis-je tout d'abord arrivé à m'intéresser à ce Sud-Ouest ? Monsieur le Président vient de rappeler à l'instant que j'ai commencé par travailler chez les Guéré, les Guéré qui sont les voisins septentrionaux des populations qui nous intéressent dans le cadre de l'ARSO. J'ai donc passé 4 ans chez les Guéré, et pendant ces 4 années j'ai essentiellement fait de la recherche fondamentale. Puis quand, en janvier 1970, au retour d'un séjour d'un an et demi en France, après ces 4 années passées chez les Guéré, j'ai appris ce qui se passait dans le Sud-Ouest, je me suis dit qu'il serait non seulement utile, mais extrêmement urgent d'essayer de faire un inventaire ethnique, ethno-sociologique si vous préférez, des populations de ces terres d'aménagement, qui allaient, dans les années à venir, être très certainement profondément bouleversées par d'une part l'ouverture du port de San Pedro, d'autre part les opérations de mise en valeur de l'arrière-pays.

Jusqu'à présent, sur le plan ethno-sociologique, on ne savait à peu près rien de cette région qui était restée parfaitement fermée, essentiellement par le fait de l'absence de tout axe de pénétration. Il a donc

fallu commencer par le commencement, c'est-à-dire faire un inventaire ethno-sociologique aussi complet que possible, à une date que j'appellerai l'année 0 de San Pedro, c'est-à-dire le début de l'année 1970, où les populations de l'arrière-pays n'étaient pratiquement pas encore affectées par l'opération.

Je me proposais, en second lieu, et c'est ce que je suis en train de faire actuellement, de suivre ces populations pendant un certain nombre d'années, pour voir quelles seraient les incidences d'une part de l'ouverture du port, d'autre part de l'aménagement de l'arrière-pays sur la structure sociale traditionnelle.

Ce qui m'a frappé d'emblée en arrivant dans le Sud-Ouest, au début de l'année 1970, ce fut l'état de sous-peuplement de la région. Et l'une des multiples questions que j'ai été amené à me poser à ce sujet a été celle des causes. J'ai donc commencé, si vous préférez, par une analyse étiologique. Je me suis posé notamment la question suivante : pourquoi

cette partie de la Côte d'Ivoire, a priori guère différente, écologiquement, de son pendant le Sud-Est, est-elle si peu peuplée ? Pour répondre à cette question, j'essaie d'interroger depuis 2 ans d'abord l'écologie : y a-t-il un rapport entre ce sous-peuplement et l'écologie, le milieu naturel ? En second lieu la démographie, y a-t-il des causes essentiellement démographiques, spécifiquement démographiques ? Je vous signale, à cet égard, que j'ai accepté de participer, dès la fin de l'année 1970, au premier recensement démographique qui a été lancé par l'ARSO, par l'intermédiaire du BNETD, sur la Sous-Préfecture de San Pedro, et ce essentiellement pour essayer de trouver une explication démographique au sous-peuplement. Cette enquête nous a permis de mettre au point une méthodologie qui, à mon avis, est assez unique dans le genre et qui sera certainement reprise l'année prochaine quand les autorités du Ministère du Plan entreprendront le recensement exhaustif de la Côte d'Ivoire. Cette méthodologie a été ensuite perfectionnée par l'enquête Taï, également menée pour le compte de l'ARSO par le BNETD, par l'intermédiaire de Berlin-Consult et avec ma collaboration, en Mai 1971 ; méthodologie reprise au début de cette année pour l'enquête démographique exhaustive que l'ARSO a cette fois-ci demandé au BNETD d'effectuer sur l'ensemble du Sud-Ouest. Enquête qui s'achève en ce moment et que j'ai accepté de contrôler jusqu'à présent en ce qui concerne le périmètre immédiat d'aménagement de San Pedro, c'est-à-dire les Sous-Préfectures de Grabo, Tabou, Grand-Béréby et Sassandra, Taï et San Pedro étant déjà faits.

Je répète que j'ai donc essayé au départ d'interroger l'écologie, ensuite la démographie. En troisième lieu, l'ethnographie : y a-t-il, dans les structures sociales traditionnelles, un frein au peuplement, un frein à l'accroissement démographique ? En dernier lieu, j'ai interrogé l'histoire : y a-t-il dans l'histoire de cette partie de la côte des faits ou des éléments qui peuvent expliquer le sous-peuplement actuel ? C'est de ce quatrième point de ma recherche, l'histoire de la Côte des Dents, mais l'histoire prise dans son ensemble et non pas seulement orientée vers la seule approche du peuplement, que je voudrais vous entretenir aujourd'hui.

Je me permets de vous signaler que mon approche n'est pas encore achevée. Les résultats que je vous exposerai ne seront donc que fragmentaires. J'essaierai malgré tout de procéder à la synthèse la plus vaste possible, mais je vous signale que je n'ai pas encore eu accès à un certain nombre d'archives, pour des raisons uniquement de temps. Il s'agit notamment des archives portugaises à Lisbonne, des archives hollandaises, des archives anglaises. Jusqu'à présent j'ai été obligé de me contenter essentiellement des archives de l'ancien Ministère de la France d'Outre-Mer, rue Oudinot et des archives de la Marine à Paris.

Voilà en ce qui concerne les sources écrites. Je vous signale, par ailleurs, que je ne me suis pas simplement cantonné à l'exploitation des sources écrites. Je ferai également largement appel, dans la seconde partie de cet exposé, à ce que j'appelle les sources orales, c'est-à-dire à ce que j'ai pu recueillir directement auprès des populations, notamment auprès des chefs des différents groupements qui constituent les grandes ethnies du Sud-Ouest ivoirien. Et dans cette optique, je voudrais commencer par présenter, d'une manière tout à fait rapide et synthétique, le cadre ethnique tel que je l'ai défini, à partir de l'inventaire auquel j'ai procédé au début de l'année 1970.

I. LE SUD-OUEST IVOIRIEN : PRESENTATION ETHNO-DEMOGRAPHIQUE

De cet inventaire ethnique, il découle que, dans votre zone d'aménagement, vous avez six ethnies principales, six grandes ethnies, qui sont représentées sur cette carte par des couleurs différentes, avec les sous-groupes qui les composent. Ces six ethnies sont par ordre d'importance :

- en premier lieu, les Bété : tout ce qui est en vert sur cette carte, au total une vingtaine de groupements. Les Bété représentent en gros 23 000 personnes, soit environ 31 % du peuplement de l'ARSO ;

- en second lieu viennent les Guéré, représentés ici en bleu. Les Guéré, n'occupent pas a priori un espace territorial très important, mais l'existence de gros villages place les Guéré en deuxième position avec 16 500 personnes environ, soit 22 % du peuplement de l'ARSO ;
- en troisième lieu seulement viennent les Krou, qui, avec 16 000 personnes environ, sont un petit peu moins nombreux seulement que les Guéré, mais occupent un espace quand même nettement plus important. 16 000 personnes, soit 21 % du peuplement de l'ARSO. Les Krou, représentés ici en vert un peu plus foncé que les Bété, sont essentiellement concentrés sur la côte, avec une pointe vers le Nord (pays Trépo et Graoro) ;
- en quatrième lieu viennent les Godié, qui, avec environ 8 000 habitants, représentent 11 % du peuplement de l'ARSO, Les Godié sont ici à l'extrême Est, dans l'arrière-pays de Fresco ;
- en cinquième lieu viennent les Bakwé, représentés en bleu clair, répartis sur un espace territorial extrêmement important, mais comptant à peine 4 000 habitants, soit 5,5 % seulement de la population totale de l'ARSO. Les Bakwé occupent toute la rive droite du Sassandra, de Soubré à Sassandra ;
- en sixième lieu viennent les Neyo, qui occupent l'embouchure du Sassandra, le périmètre immédiat de la ville de Sassandra, et représentent, avec 2 700 personnes, 3,5 % du peuplement de l'ARSO.

Enfin viennent 4 groupements-tampons, ce que j'appelle des groupements-tampons, c'est-à-dire des micro-ethnies, si vous préférez, qui ne se rattachent à aucun groupe bien déterminé et qui assurent une espèce de tampon entre les grands groupes ethniques principaux. Vous avez par ordre d'importance :

- d'abord les Kouzié, représentés ici en jaune. Les Kouzié assurent la transition entre les Bété, les Niaboua, qui ne sont plus dans le périmètre de l'ARSO, et les Guéré de Duékoué. Les Kouzié sont à peu près au nombre de 1 200 ;
- en second lieu les Kodia, avec environ 1 200 habitants également, à cheval, pour l'essentiel, sur la rivière Sassandra, avec quelques villages cependant à l'écart du fleuve, villages qui ont quitté les bords du fleuve à la fin du siècle dernier pour s'installer au Sud des Bété et qui, quoique plus ou moins rattachés maintenant aux Bété continuent à former une entité à part ;

- en troisième lieu les Oubi, originaires du monde bakwé, qui forment un groupe-tampon de quelques 900 personnes entre les Guéré et les Krou ;
- en quatrième lieu les Wané, à cheval sur les Sous-Préfectures de San Pedro et de Sassandra : cinq villages sur San Pedro (groupement Ouyo), quatre villages sur Sassandra (groupement Bondoukoua). Les Wané forment également une entité à part, un groupe tampon entre les Bakwé, les Krou proprement dits et les Neyo. Ils ne comptent qu'un peu moins de 500 personnes au total.

Voilà ce que l'on peut dire, en gros de ce cadre ethnique tel que j'ai essayé de le définir et de le mettre au clair pour les besoins de mon enquête. Ce qui ressort principalement de la présentation de ce cadre et des quelques chiffres que j'ai donnés, c'est que nous avons en gros dans l'ARSO, deux zones. Nous avons, d'abord, ce que j'appellerai l'arrière-pays immédiat de San Pedro qui se caractérise véritablement par le sous-peuplement : 20 000 km², environ, pour, si l'on exclut les villes de la côte, je veux dire Tabou, Sassandra et San Pedro, un peu moins de 20 000 habitants. 20 000 habitants, c'est-à-dire 1 habitant au km². Evidemment la réserve de Taï est comprise là-dedans. Nous avons ensuite le deuxième arrière-pays de San Pedro, c'est-à-dire tout l'ensemble guéré, bété et godié, qui se caractérise par une densité de peuplement déjà beaucoup plus importante, densité qui suivant les régions varie de 3 à 8 habitants au km². Si l'on admet que l'optimum de peuplement du Sud-Ouest pourrait être de l'ordre de 15 habitants au km², nous sommes, là aussi, encore assez loin du compte.

II. HISTOIRE DE LA COTE DES DENTS

J'en viens maintenant à l'histoire proprement dite de la Côte des Dents. Je distinguerai deux grandes périodes : la période précoloniale, la période coloniale. Je m'arrêterai, pour cette histoire, à l'acquisition du domaine de San Pedro, qui est la dernière étape de l'histoire coloniale du Sud-Ouest, par la Côte d'Ivoire en 1959. La période postcoloniale, vous la connaissez mieux que moi : c'est l'opération San Pedro elle-même.

A - LA PERIODE PRECOLONIALE

Dans la période précoloniale, je parlerai tout d'abord des sources orales, ensuite des sources écrites. Les sources orales, c'est ce

que l'on appelle encore la tradition orale : tout ce que l'on peut recueillir en fait de récits sur l'origine, les mythes d'origine, les mythes d'émergence, auprès des anciens, auprès des vieux, des différents groupements du Sud-Ouest. La question à laquelle peuvent répondre ces sources est essentiellement la suivante : d'où viennent les populations du Sud-Ouest ?

L'hypothèse la plus communément admise est celle de DUPREY, qui fait toujours autorité en matière d'histoire des Ivoiriens. Malheureusement il n'y a guère eu de recherches plus récentes et, je dirai, plus fondamentales menées sur l'histoire de la Côte d'Ivoire depuis le travail de DUPREY. Cet auteur dans son "Histoire des Ivoiriens, naissance d'une nation" écrit : "La plupart des populations de l'Ouest de la Côte d'Ivoire semblent être sorties de l'immense forêt du Libéria à des époques très différentes"(1).

Cette hypothèse de DUPREY est à réfuter en bloc. Quelques individus, ou quelques groupements isolés, actuellement établis dans le Sud-Ouest, sont effectivement venus du Libéria, mais d'une manière générale, il n'y a aucune ethnie dans son ensemble qui soit originaire du Libéria.

Premier point donc qui est clair : le peuplement du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire ne s'est pas fait à partir du Libéria.

Deuxième point : il apparaît comme une grande tendance, si l'on analyse les traditions orales des différents groupements du Sud-Ouest, que le peuplement de cette partie de la Côte d'Ivoire s'est essentiellement fait à partir du Nord, accessoirement à partir de l'Est.

A partir du Nord, tout d'abord. Là il convient de remonter un petit peu dans le temps. Vous savez que la zone soudanaise, immédiatement au Sud du Sahara, était caractérisée par l'existence pratiquement du 8^e siècle au 18^e siècle de grands empires qui, dans l'ordre ont été le Ghana, le Mali, le Songhaï. Ces empires ont été des empires militaires, qui se sont succédés, qui se sont de plus en plus étendus et ont exercé une poussée de plus en plus importante vers le Sud, c'est-à-dire vers la forêt.

(1)- P. DUPREY. Histoire des Ivoiriens : naissance d'une nation, p. 33

Et comme dans toute domination militaire, un certain nombre de contraintes s'exercent, qui ont des conséquences répulsives. Aussi, dès le 14^e siècle, note-t-on la fuite d'un certain nombre de populations devant l'envahisseur, fuite du Nord vers le Sud, de la savane vers la forêt. Fuite d'une part devant l'envahisseur, d'autre part départ de groupements irréductibles allergiques aux contraintes imposées par la domination militaire. Voilà le point de départ de ce que les historiens appelleront plus tard la "poussée mandée", et qui a été en grande partie à l'origine du peuplement non seulement de tout le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, mais également du Libéria.

A ces causes répulsives se sont ajoutées des causes attractives: d'abord le commerce de la cola avec la forêt, commerce de la cola maintenant parfaitement connu, grâce aux travaux de Yves PERSON, qui a mené sur ce sujet une recherche extrêmement approfondie dans l'ouvrage qu'il vient de publier sur SAMORY (Yves PERSON qui est maintenant professeur d'histoire de l'Afrique à la Sorbonne) ; ensuite l'attrait du commerce de l'or : là je pense notamment à l'Est de la Côte d'Ivoire ; enfin, à partir du 16^e siècle, l'attrait du commerce avec les Européens de la Côte. Si l'on examine d'ailleurs la carte ethnique du Sud-Ouest, qui est révélatrice de pas mal de phénomènes, on s'aperçoit effectivement (je ne parle pas du peuplement linéaire le long de l'axe Taï - Tabou, qui est un peuplement uniquement lié au fait colonial - regroupement manu militari des populations de part et d'autre de cette route -, mais de l'implantation des groupements krou de l'arrière-pays de Tabou et de Grand-Béréby) que toutes les "patates" sont orientées Nord-Sud, ce qui montre bien l'axe de marche des différentes tribus, qui se déplaçaient avec en tête une avant-garde - progression un peu militaire -, puis un corps, enfin une arrière-garde. Et dès que ces groupements arrivent sur la côte, il y a étalement. D'après les traditions que j'ai pu recueillir, ce sont effectivement les groupements actuellement installés sur la côte qui sont arrivés parmi les premiers. Les Plapo, par exemple, ont tous leurs villages sur la côte. Les Bapo ont également un important nombre de villages sur la côte. La disposition actuelle de ces groupements confirme donc le sens de leur marche Nord-Sud. Ces groupements n'étaient d'ailleurs pas encore entièrement fixés au moment de la pénétration coloniale. Ce n'est qu'après l'implantation coloniale qu'ils se sont stabilisés sur leurs emplacements actuels. Stabilisés entre guillemets, puisque beaucoup de villages sont encore loin d'être stabilisés aujourd'hui, et continuent de bouger.

Deux mots, en second lieu, sur la mise en place des groupements originaires de l'Est. Leurs mouvements sont liés en grande partie à la migration des Agni-Baoulé du Ghana vers la Côte d'Ivoire. Je pense notamment aux Bété, qui avaient auparavant un habitat beaucoup plus oriental. Quand aux Godié, s'ils proviennent, pour la majeure partie de leurs groupements, également de l'aire akan, c'est-à-dire de l'actuel Ghana, leur migration se situe avant celle des Agni-Baoulé, dans la seconde moitié du 17^e siècle - la migration des Agni-Baoulé ayant commencé dans les premières années du 18^e siècle.

Voilà ce qu'il convenait de dire des sources orales, qui nous permettent donc d'établir, contrairement à l'hypothèse admise jusqu'à présent, que le peuplement du Sud-Ouest ne s'est pas fait à partir du Libéria, mais essentiellement du Nord et accessoirement de l'Est.

Passons maintenant aux sources écrites, qui sont de loin les plus passionnantes et qui, cette fois-ci, ne peuvent plus prêter, où peuvent difficilement prêter, à contestation. Ces sources écrites sont relativement nombreuses en ce qui concerne l'histoire de la côte. Je distinguerai donc, par souci de clarté, quatre époques dans cette histoire : en premier lieu l'époque portugaise, en second lieu l'époque hollandaise, en troisième lieu l'époque anglaise, en quatrième lieu enfin l'époque française.

1/ L'époque portugaise (1471-1580)

Rappelons tout d'abord les circonstances de la découverte de cette partie de la côte africaine. Commençons par démolir un certain nombre de mythes.

En premier lieu, le fameux périple d'HANNON. Vous savez tous ce qu'est le périple d'HANNON, ce navigateur carthaginois du 6^e siècle avant Jésus-Christ qui serait parvenu le premier sur les côtes africaines. Il s'avère que le périple d'HANNON est un faux, un apocryphe qui date du premier siècle avant Jésus-Christ, et qu'HANNON n'a jamais existé.

Deuxième mythe à détruire : celui de la découverte de la côte par les marins dieppois. Vous pouvez encore lire dans de nombreux manuels d'histoire consacrés à la Côte d'Ivoire que ce sont des marins dieppois,

qui les premiers, ont exploré, au 14^e siècle, la partie de la côte qui nous intéresse. Là aussi, il est maintenant établi qu'il s'agit d'un faux, d'un faux fabriqué par les Français au 19^e siècle, pour faire croire aux Anglais, lors des rivalités qui opposèrent les deux nations au sujet du partage coloniale de l'Afrique, que la France était bel et bien arrivée la première sur la côte africaine, et qu'elle avait donc des droits sur cette côte que n'avait pas l'Angleterre. Les Anglais conservent d'ailleurs précieusement ce faux au British Museum pour montrer la mauvaise foi des Français. Les Dieppois ne sont donc jamais arrivés sur la côte africaine au 14^e siècle. Et ceci pour la bonne raison que jusqu'en 1434, - 1434 est une date-clé dans l'histoire de la côte ouest-africaine - aucun bateau ne contourna le Cap Bojador, Cap qui se trouve au Sahara Espagnol, et qui avait été reconnu dès le 1^{er} siècle avant Jésus-Christ quand furent découvertes les Iles Canaries. Les voiliers avaient donc atteint ce cap très tôt, mais les courants et les vents, orientés Nord-Est - Sud-Ouest, y étaient tellement forts qu'aucun bateau n'osa jamais le contourner, de peur de ne pouvoir revenir. A l'époque on ne savait pas remonter les courants, on ne savait pas "tirer les bords", en termes de navigation à voile.

Jusqu'en 1434 jamais aucun bateau ne s'était donc risqué au-delà du Cap Bojador.

Autre date importante dans la découverte de la côte qui nous intéresse : la chute de Constantinople, en 1453, qui bloque la route des Indes par le Moyen-Orient. Jusqu'alors, l'Europe se ravitaillait essentiellement en épices des Indes par le Moyen-Orient. Cette route est fermée en 1453. Il fallait donc en trouver une nouvelle, l'Europe ne pouvant se passer d'épices. Je voudrais vous citer à ce sujet une formule de Salvador De MADARIAGA, extraite d'une biographie de Christophe COLOMB (Christophe COLOMB qui aurait navigué sur les côtes ouest-africain^{es} avant de découvrir l'Amérique), formule qui traduit parfaitement les motivations des Portugais de l'époque : "Mais comme Constantinople était tombée en 1453, fermant complètement la route des épices, les Chrétiens étaient à présent en droit d'assaisonner le vin de la gloire et le pain de la vertu de l'épice du profit". Très jolie formule, qui explique bien des choses par la suite.

Il faut ajouter aussi qu'entre temps, notamment avec les croisades, la marine à voile avait fait d'énormes progrès. On avait notamment

découvert le gouvernail d'étambot, qui permet de remonter les courants, et surtout la voile triangulaire, qui contrairement à la voile carrée, permet de naviguer contre le vent, c'est-à-dire "de tirer des bords".

En 1434 le Cap Bojador fut donc contourné pour la première fois par un marin portugais du nom de Gil EANES. La côte de Guinée fut dès lors explorée progressivement, et le pays krou "libérien" - entre le Cap Mesurado et le Cap des Palmes - atteint vers 1460. Or, voilà que sur cette dernière partie de la côte, qui a priori n'offrait pas d'intérêt particulier, les Portugais découvrent une variété naturelle de poivre, la malaguette, ou encore maniguette, ou encore graine de paradis, plus couramment connue sous le nom de poivre de Guinée, c'est-à-dire un produit particulièrement convoité à l'époque en Europe. Très rapidement s'organise alors le commerce du poivre entre cette partie de la côte, qui sera appelée par la suite côte des graines (sous-entendu de malaguette) et le Portugal - le Portugal qui, dès 1442, avait obtenu par bulle pontificale le privilège exclusif du commerce sur la côte africaine, sur les régions déjà découvertes comme sur les régions à découvrir.

Ce commerce n'empêcha pas les Portugais de poursuivre leur exploration. Ce furent deux marins, restés célèbres dans l'histoire de la navigation portugaise, João de SANTAREM et Pero de ESCOBAR qui, en 1471, - et c'est là une date fondamentale pour l'histoire de la partie de la côte qui nous intéresse - doublèrent les premiers le Cap des Palmes et découvrirent la côte du Sud-Ouest ivoirien. Deux toponymes au moins datent avec certitude de cette époque : en premier lieu, l'appellation de Cap des Palmes, Cabo Das Palmas, en Portugais, qui figure dès 1471 sur la première carte nautique établie par les Portugais sur cette partie de la côte. En second lieu l'appellation de Rio de Santo Andre, qui allait devenir, en 1857, la rivière SASSANDRA, graphie inventée par l'Amiral KERHALLET, qui commandait alors la flotte française sur la côte occidentale de l'Afrique, chargée notamment de veiller à ce que les bateaux battant pavillon national ne se livrent plus à la traite négrière. KERHALLET croyait tout simplement que SASSANDRA était le nom Noyo de la rivière Saint André. Le Rio de Sao Pedro, quant à lui, n'apparaît officiellement qu'en 1506, dans un document extrêmement important pour l'histoire de la côte : il s'agit de la description du littoral faite par un Capitaine portugais, Duarte PACHECO PEREIRA, auteur d'un routier maritime resté célèbre, appelé "Esmeraldo de situ orbis", qui peut se traduire par "Sur la grande émeraude de l'univers",

en d'autres termes, "En parcourant le monde par mer". D'après TEIXEIRA da MOTA, érudit portugais qui s'est particulièrement intéressé à l'origine des toponymes portugais de la côte, le Rio de Sao Pedro, c'est-à-dire la rivière San Pedro, aurait cependant été baptisée dès la seconde moitié du quinzième siècle : c'est-à-dire entre 1471, année d'arrivée des premiers Portugais, et vraisemblablement la fin du siècle. On ne connaît ni la date, ni les circonstances exactes de cette imposition de nom. Pourquoi San Pedro ? On n'en sait rien.

C'est PACHECO PEREIRA qui explique également, dans cet ouvrage, l'origine du mythe de la Côte des Mal-Gens, "Costa de Malagens", appellation portugaise de la partie de la Côte entre le Cap des Palmes et Sassandra, appellation qui explique sans commentaires l'appréhension qu'ont encore aujourd'hui des populations du Sud-Ouest les autres habitants de la Côte d'Ivoire.

Je disais, plus haut, qu'une bulle pontificale avait reconnu, dès 1442, au Portugal le privilège exclusif du commerce sur la côte africaine. Le contenu de cette bulle fut repris en 1479 par le traité d'Alcáçovas, conclu entre le Portugal et l'Espagne, traité qui consacre définitivement le monopole du Portugal sur cette partie de la côte. Dans un édit de 1480, complémentaire à ce traité, Alphonse V, roi du Portugal, ordonne même de "saisir, dans les zones réservées, les caravelles et bateaux venus d'Europe ou de toute autre contrée et d'en jeter les équipages à la mer". C'est que, très tôt, la côte fut fréquentée par des commerçants interlopes, des bateaux interlopes, c'est-à-dire clandestins, qui dès la fin du 15^e siècle arrivaient déjà d'Europe, bravant les menaces de Lisbonne, attirés par les possibilités de bénéfice du commerce à l'époque, essentiellement, de la malaguette.

Et là il convient de citer l'anecdote rapportée par Duarte PACHECO PEREIRA, dans Esmeraldo de situ orbis, qui relate justement la mésaventure arrivée à l'un de ces bateaux interlopes, mésaventure qui fut à l'origine de l'appellation "Côte des Mal-Gens". Il s'agit d'un navire flamand qui, en 1475, s'échoua à l'Ouest du Cap des Palmes, sur une plage appelée "plage des esclaves", et qui se situe entre King Wills Point et Wappi, dans l'actuel pays Grébo, un tout petit peu à l'Ouest du Cap des Palmes. Je rapporte l'histoire telle qu'elle est relatée par PACHECO PEREIRA :

"En l'an de Notre Seigneur Jesus-Christ 1475 fut armé en Flandre un navire de Flamande avec un pilote castillan et des marchandises qu'ils n'hésitèrent pas à aller trafiquer à la Mina, 7 ou 8 ans avant que le Château de SAM JORZE ne fût construit ; leur trafic leur rapporta 5 ou 6 000 dobras (doubles). Ils ne craignaient pas les graves excommunications des Saints Pères qui avaient accordé aux rois de Portugal que nul autre peuple que les Portugais et avec la permission de leurs rois ne viendrait ici. Comme lesdits Flamands ne craignirent pas les défenses du Pasteur de la Sainte Mère l'Eglise, Dieu leur donna une mauvaise fin. Car à leur voyage de retour de ladite Mina, ils revinrent jusqu'à cette plage des Esclaves et comme le vent était calme ils ancrèrent par 25 brasses ; mais, comme sur toute cette côte le fond est plein de rochers, l'amarre se coupa pendant la nuit et le vent soufflant de la mer poussa ce navire sur cette plage où il périt. Les Nègres mangèrent 35 Flamands qu'il y avait sur le dit navire. Nous l'avons appris depuis par les dits Nègres et par Pedro Gonçalves NETO, qui l'année suivante fut envoyé là comme capitaine d'un navire et qui parvint à avoir presque tout l'or que lesdits Flamands avaient traité et une partie de leurs vêtements".

Autrement dit, les autochtones en question avaient revendu l'année d'après aux Portugais à la fois l'or et les vêtements des Hollandais qui auraient été croqués à cette occasion.

C'est à partir de cette histoire, vraie ou fausse, qu'est né le mythe de la côte des mauvaises gens, Costa da Malagens, expression appliquée à la fois à l'Ouest du Cap des Palmes, où s'est effectivement produit l'incident et à la partie Est du Cap des Palmes, la future Côte des Dents, c'est-à-dire la côte krou actuelle. Cette réputation faite aux habitants de la côte krou allait les poursuivre, comme nous le verrons par la suite, pendant près de 5 siècles.

Durant tout le 16^e siècle le monopole des Portugais sur cette partie de la côte ne fut que très peu entravé (il resta, bien sûr, toujours le commerce interlope, mais celui-ci ne représentait que très peu par rapport à la masse globale du commerce effectué par les Portugais). Puis il y eut les vicissitudes des guerres en Europe et l'annexion, en 1580, du Portugal par l'Espagne, annexion qui porta le coup de grâce à l'hégémonie portugaise sur la côte africaine.

Parallèlement nous assistons à la fin du 16^e siècle et surtout au début du 17^e siècle, à l'émergence des Flandres, la future Hollande. Grande cliente en malaguette des Portugais, la Hollande se voit, après l'annexion du Portugal par l'Espagne purement et simplement interdire l'accès des quais de Lisbonne. La réaction des Hollandais fut immédiate :

"Si l'on nous interdit, disent-ils, d'acheter les épices à Lisbonne, pourquoi n'irions-nous pas les chercher directement là où elles se trouvent, c'est-à-dire sur les côtes de l'Afrique ?"

2/ L'époque hollandaise (1580-1713)

Au 17^e siècle, les Hollandais avaient l'une des flottes les plus puissantes du monde. Pour l'exploitation de la côte africaine ils se constituèrent en compagnies à chartes, système trop bien connu pour que j'entre dans le détail. Les Hollandais entreprirent donc de faire ouvertement du commerce avec la partie de la côte qui nous intéresse (je dis "ouvertement" car nous avons vu qu'ils y étaient déjà présents comme interlopes bien auparavant) au début du 17^e siècle. Ils y trafiquèrent non seulement la malaguette mais aussi - et surtout - l'ivoire qu'ils trouvèrent là en telle abondance qu'ils appelèrent la Côte du Cap des Palmes à Fresco "Tand Kust" "Côte des dents" (sous-entendu d'éléphant), appellation qui donna par la suite "Côte d'Ivoire". Les Hollandais deviennent rapidement tellement puissants sur la côte africaine au 17^e siècle, qu'en 1641, quand le Portugal recouvre son indépendance, ils concluent un traité reconnaissant aux Pays-Bas le monopole de la traite sur toute la côte de Guinée, du Cap des Palmes au Cap Lopez (le Cap Lopez se situe au Congo).

Voilà ce que l'on peut dire, en gros, de cette époque hollandaise. Je n'entre pas dans les détails, d'une part ça nous mènerait trop loin, d'autre part je n'ai pas encore eu accès aux archives hollandaises pour connaître l'importance exacte de la traite menée par les Hollandais avec la partie de la côte qui nous intéresse. Cette traite était essentiellement, comme je l'ai déjà dit, à base de malaguette et d'ivoire, mais aussi de captifs. Mais nous parlerons plus loin du rôle joué par les Krou dans ce commerce des captifs le long de la côte.

L'hégémonie hollandaise sur la côte africaine prend fin en 1713, avec le traité d'Utrecht, qui voit l'Espagne accorder à l'Angleterre le privilège de l'asiento, c'est-à-dire le privilège de la fourniture des colonies espagnoles d'Amérique en esclaves.

3/ L'époque anglaise (18è - 19è siècles)

L'Angleterre ne s'intéresse que très peu à la Côte des Dents au 18è siècle. Ce n'est qu'au 19è siècle qu'apparaît vraiment le système des factoreries tel que l'arrivée des Français le trouve encore en place à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle. Ces factoreries étaient des relais en bord de mer entre les navires traitants et l'intérieur. Il s'agissait de points de traite où les voiliers entreposaient les marchandises qu'ils amenaient d'Europe et où ils chargeaient les produits du pays - le 19è siècle fut, pour cette partie de la côte, le siècle de l'huile de palme, qui alimentait en Europe le machinisme industriel en plein développement. Au 19è siècle, une bonne partie des machines de l'Europe industrielle, aussi bien en Russie, en Allemagne, en France qu'en Angleterre étaient en effet graissées avec des graisses à base d'huile de palme fournie en grande partie par la côte qui nous intéresse.

Pour citer quelques noms de factoreries dont le souvenir est resté célèbre sur cette côte, je mentionnerai simplement les chaînes Williamson, Cook, Lucas. Toute une série de toponymes anglais datent d'ailleurs de cette époque. Parmi les principaux, citons Rocktown-Béréby, que nous appelons encore actuellement Rocktown, le village de Rock-Béréby, à côté de Grand-Béréby ; Victory, le fameux Victory, qui est le village de Kounouko, à côté de Monogaga, Victory qui doit son nom à la reine Victoria; Drewin, Grand-Drewin, ancien point de traite anglais ; Trépoint, qui est le village de Kadrokpa, le village Neyo le plus oriental. Je pourrais également parler des 5 villages de Kotrohou, qui dans l'ordre, l'Ouest en Est, portaient les noms anglais suivants : Tapsy Town, King's Koffi Town, Gray Town, Jame Town, Pitty Town...

4/ L'époque française

La présence française sur la côte qui nous intéresse ne date, bien sûr, pas du 19è siècle. Dès le 15è siècle, s'il est acquis, comme nous l'avons vu, que ce ne furent pas les marins dieppois qui découvrirent la côte ouest-africaine, l'on signale déjà des bateaux interlopes français, des bateaux-pirates même, sur cette partie de la côte. En 1492, des pirates français capturèrent une caravelle portugaise revenant de La Mina et transportant de l'or. Trois ans après, un autre bateau, conduit par un déserteur

portugais, mais avec un équipage français, travaillant pour des Français, en saisit une autre, lourdement chargée. Malgré le blocus imposé par les Portugais, en 1533, ANGO, l'un des plus célèbres armateurs de Dieppe, "envoyait ses navires en pays de Guynes, (je cite Charles André JULIEN) pour charger grande quantité de maniguette, grands cuyrs de boeufz secs... dentz d'éléphant, bestes, oyseaux et plusieurs autres richesses des dictz pays".(1) Signalons aussi la première tentative française d'implantation en Côte d'Ivoire, beaucoup plus à l'Est de la zone qui nous intéresse, à Assinie, de 1687 à 1702, tentative sur laquelle il nous reste un excellent rapport intitulé "L'établissement d'Issiny", publié par Paul ROUSSIER et contenant une série de relations de voyage, dont l'une du Révérend Père LOYER, qui, en 1702, fit une escale au large de la Côte des Dents. Le Père LOYER décrit cette partie de la côte en ces termes :

"Les peuples qui habitent ces terres sont les plus féroces de tous les Nègres. Jusqu'ici on n'a pu les apprivoiser et leur langue est des plus difficiles. Ils ont la bouche rouge comme de l'écarlate, soit que cela leur soit naturel, ou qu'ils se la rendent de la sorte par artifice. Ils se liment les dents pour se les rendre fort pointues, ce qui est parmi eux un agrément. Ils sont antropophages (sic), et mangent tous les blancs qu'ils peuvent attraper, et leurs propres voisins quand ils les peuvent prendre en guerre.

Leur côte est très difficile, à cause des grands brissants, ce qui fait que les navigateurs y descendent rarement. Mais si la nécessité y oblige quelqu'un ou qu'on veuille traiter avec eux, il faut bien prendre ses mesures, y aller bien armé, et en grand nombre. Malgré les précautions qu'on a prises avec eux, les funestes accidents qui sont souvent arrivés à des blancs, dans leurs terres, en font avec justice appréhender l'approche même au plus résolu. Comme on a gardé d'avancer dans leurs terres, on en ignore l'étendue et on ne sait ni la forme de leur gouvernement, ni leur religion, qui ne peut être que le même des autres Nègres, leurs voisins.

Ils apportent aux vaisseaux beaucoup de maniguette, de riz, de mil, de volailles, des perroquets, des singes, des quantités d'ivoire, en échange d'eau-de-vie, de couteaux, de serpes, haches, et quelques pagnes qu'on leur porte"(2).

Voilà la Côte des Dents au début du 18è siècle vu par le Révérend Père LOYER. Le mythe de la côte des Mal-Gens est loin d'avoir disparu.

(1)- Ch. A. JULIEN, Histoire de l'expansion et de la colonisation françaises.
Tome I : Les voyages de découverte et les premiers établissements
Paris : PUF, 1948.

(2)- G. LOYER, Relation du voyage du royaume d'Issiny. In P. ROUSSIER, L'établissement d'Issiny. Paris : LAROSE, 1935.

Vers 1840, donc plus de 100 ans après, voici comment l'Amiral BOUET-WILLAUMEZ (qui donna son nom à Port-Bouët) parle encore de cette côte :

"Cette réputation (de côte des Mal-Gens) a dû être méritée, car les naturels de ces localités ont commis récemment encore certains méfaits à l'égard de navires marchands de faible tonnage qu'ils avaient attirés chez eux. Aussi leur défiance est-elle grande quand ils abordent un navire de guerre dans leurs vastes pirogues qui peuvent contenir facilement 15 à 20 personnes. Ils semblent toujours craindre les représailles qu'ils ont sans doute méritées : du reste, en ne les laissant aborder que successivement, les navires troqueurs n'auront aucune surprise à redouter, et pourront avec eux faire ample provision de vivres frais, c'est-à-dire traiter à bas prix, beaucoup de cabris, porcs, volailles, cocos, ignames etc... etc.... Ce sont à peu près les seules ressources de ces points : on pourrait aussi y traiter de l'ivoire, mais à un prix assez élevé. Il n'y a guère lieu d'employer dans les achats de victuailles autre chose que du tabac, du tafia et des étoffes communes"(1).

Cette mauvaise réputation n'empêcha cependant pas les Français de passer, dès les années 40, les premiers traités avec les populations krou. C'est notamment FLEURIOT de LANGLE, qui prend vers les années 44-45 la succession de BOUET-WILLAUMEZ à la tête de la Division Navale des Côtes Occidentales d'Afrique, qui passe les premiers traités de protectorat d'abord avec le chef de San Pedro, en Mars 1844 - premier traité de protectorat passé entre la France et les chefs de la côte-, puis avec les chefs de Petit Béréby et de Tabou en juillet 1844, enfin avec le chef de Bassa en Juillet 1845.

FLEURIOT de LANGLE, fier des traités passés arrive en France pour se faire taper sur les doigts et s'entendre dire : "Mais vous oubliez une seule chose, c'est que toute cette partie de la côte avec laquelle vous avez passé des traités, premièrement est sans intérêt économique, deuxièmement, appartient déjà au Libéria".

Il convient ici d'ouvrir une petite parenthèse sur la fixation de la frontière entre Côte d'Ivoire et Libéria. Vous savez que le Libéria est le premier Etat indépendant de la Côte Ouest africaine, créé en 1847. Dans la constitution de 1847, aucune frontière orientale n'est cependant fixée au nouvel Etat, pour la bonne raison que l'on ignore absolument tout de l'intérieur, l'intérieur n'ayant jamais été exploré. On fixe simplement

(1)- E. BOUET WILLAUMEZ, Commerce et traité des Noirs aux Côtes Occidentales d'Afrique. Paris : Imprimerie Nationale, 1848.

une limite au nouvel Etat à la hauteur de la côte, et cette limite est celle de la rivière San Pedro. En 1847, la frontière officielle du Libéria est donc constituée à l'Est par la rivière San Pedro.

Ce n'est qu'en 1868 qu'une première mission de fixation de la frontière intérieure est organisée par Monrovia. Cette mission est confiée à un Américain nommé ANDERSON. On ne sait pas très bien par où cette mission a passé, certains pensent même que ce fut simplement une mission "bidon", qui n'est jamais allée très loin, de peur de l'intérieur ; et on a fixé, là encore, une espèce de frontière "bidon", qui, pour la région qui nous concerne, maintient comme limite septentrionale le cours du San Pedro, puis, de la source supposée de cette rivière, trace une ligne allant à la confluence de la Hana avec le Cavally.

Aussi, dès l'année 1868, le baron DUPERRE, successeur de FLEURIOT de LANGLE, est-il officiellement chargé de renoncer aux traités passés avec les chefs de la côte. Ce n'est qu'après le traité de Berlin (1883), qui lance les principes d'une part des zones d'influence, d'autre part de l'obligation de l'occupation effective des zones colonisées ou à coloniser, que la France se réintéresse à la Côte des Dents ; et, partant du principe que le Libéria n'administrait pas cette région, donc ne l'occupait pas effectivement, elle crée de nouveaux points de traite sur la côte, passe de nouveaux accords avec les Chefs, accords qui finissent par être reconnus, d'une manière très mitigée certes, par le Libéria et les puissances européennes, par une première convention en 1892. Cette convention de 1892 fixe pour la première fois officiellement la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria au Cavally. Cet accord n'est cependant reconnu par le Président libérien BARCLAY, qu'en 1907, lors d'un voyage à Paris. Accord de 1907 qui est sanctionné par un décret de 1911, fixant définitivement les limites des possessions françaises et libériennes à la rivière Cavally.

Malgré les accords passés avec les chefs de la côte, l'effort d'exploitation et de pénétration de la France ne se fait vraiment qu'à la fin du 19^e siècle. Nous arrivons ainsi à l'histoire plus récente, sur laquelle je passerai rapidement, puisqu'elle est beaucoup mieux connue.

Il y a tout d'abord, en 1891, la première mission de reconnaissance de la côte, qui est confiée à deux officiers : le Lieutenant QUIQUEREZ et le Sous-Lieutenant de SEGONZAC. Pour la petite histoire, il convient quand même de nous arrêter quelques instants sur cette aventure

malheureuse, puisqu'elle coûta la vie à QUIQUEREZ. La mission confiée à ces deux officiers était donc chargée de reconnaître la côte de Grand-Lahou au Cavally. Ce qu'elle fit sans problèmes. Cette reconnaissance est relatée dans un rapport très intéressant, qui se trouve actuellement aux Archives de la rue OUDINOT à Paris. Elle revint ensuite sur ses pas, et se fixa comme nouvel objectif l'exploration de la rivière San Pedro.

Le début de l'opération se fit dans d'excellentes conditions. A une quinzaine de kilomètres de la côte, on ne sait pas très bien ce qui se passa : il y eut vraisemblablement, très bêtement, une rixe entre le Sous-Lieutenant de SEGONZAC et le Lieutenant QUIQUEREZ. Le premier sortit son revolver et tira à bout portant plusieurs balles sur son compagnon. L'incident se produisit le 23 mai. Voilà comment on a, en fait, présenté les choses. Je vous cite des textes de télégrammes que j'ai retrouvés dans les archives à Paris. Il y a tout d'abord le télégramme officiel du Gouverneur des Rivières du Sud (Capitale Conakry) dont relevait alors cette partie de la côte, télégramme adressé le 2 juin 1891 au Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies. Ce télégramme est libellé comme suit : "De SEGONZAC, rentrant en France, arrive ici en même temps que votre dépêche. Expédition attaquée dans rivière Pedro à 200 km de la côte (je ne sais pas si vous réalisez, mais 200 km de la côte, ça nous mène au Nord de Soubré), chaviré dans les rapides, perdu tout son matériel et armes. QUIQUEREZ pris le même jour de fièvre algide et meurt".

L'aventure de QUIQUEREZ aurait très bien pu se terminer ainsi, obscurément, si la mère de l'officier, veuve, ne s'était remariée avec un Colonel en retraite, le Colonel FIX. Comme tout Colonel en retraite, Monsieur FIX devait s'ennuyer quelque peu, et vraisemblablement pour tuer le temps assaillit littéralement le Secrétariat d'Etat aux Colonies d'un flot de correspondance demandant des éclaircissements sur la disparition de son beau-fils, et émettant des doutes sur les circonstances de sa mort. Il fallut que le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies se justifiât lui-même, par une lettre ouverte au Préfet de la Seine, sur la disparition du Lieutenant QUIQUEREZ. J'ai retrouvé le manuscrit du document rédigé par le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies. Première version : le Ministre raconte en gros l'histoire de la mission qui chavire, etc... et conclut "lorsqu'il (le Lieutenant QUIQUEREZ) succomba le 23 Mai à une attaque de fièvre algido", première version qui reprend donc celle de la fièvre algide. En même temps le Ministre doit se dire que le Colonel FIX ne sera sans doute pas d'accord avec cette version. Et il en barre le texte de plusieurs traits,

avant de rédiger la deuxième version. Deuxième version : "Le 23 mai dernier, Monsieur QUIQUEREZ, surpris par une bande d'indigènes, fut précipité dans les rapides avec toute son escorte et, à la suite de ce malheureux incident, il succomba le soir même à une attaque de fièvre algide". Ce qui revenait ni plus ni moins à mettre l'incident sur le dos des Bakwé...

Bref, le Colonel FIX ne se contenta toujours pas de cette version. Le Ministre des Colonies, pour le calmer, alla jusqu'à proposer au Conseil Municipal de Paris de donner le nom de QUIQUEREZ à une rue de la capitale. Le Colonel FIX ne s'arrêta pas là, et demanda une autopsie du corps de QUIQUEREZ. La suite de l'histoire est très macabre. La tête du jeune officier fut amputée du corps (seuls les membres reposent à San Pedro) et emmenée à Dakar pour autopsie. C'est là que la mort par arme à feu fut confirmée.

Le Sous-Lieutenant de SEGONZAC fut aussitôt accusé. Malgré des charges accablantes, l'affaire se termina par un non-lieu. Et comme par hasard, toutes les pièces de l'accusation ont disparu du dossier des archives. Il n'était, bien sûr, pas possible, à l'heure où les puissances européennes se menaient une lutte sans merci pour le partage de la côte africaine, de jeter un quelconque discrédit sur l'armée coloniale. Il se forma cependant une telle pression dans l'armée que de SEGONZAC fut obligé de quitter l'armée d'abord, la France ensuite, et de s'exiler en Belgique, où il est mort très vieux, il y a quelques années à peine. A l'époque, dans les années 92, 93, il y avait d'ailleurs un jeune archiviste au Ministère de la France d'Outre-Mer, qui s'appelait Pierre BENOIT, et qui s'est inspiré de cette histoire pour écrire un roman qui a connu un succès mondial : "L'Atlantide", oeuvre directement inspirée de l'aventure de QUIQUEREZ.

Voilà l'histoire de QUIQUEREZ. Ce qu'il faut en retenir, c'est qu'une fois de plus on a mis cette affaire sur le dos des Bakwé, qui n'étaient absolument pour rien dans cette histoire. Très vraisemblablement, une rixe a éclaté entre les deux officiers, et QUIQUEREZ s'est fait descendre tout banalement par de SEGONZAC. La vie en brousse est quelquefois très dure. Et dans les conditions d'isolement qui furent les leurs on peut imaginer toutes les formes de rivalité que l'on veut entre les deux officiers.

Je passe très rapidement sur une autre mission qui a tenté la même année de remonter le fleuve Sassandra, commandée, elle, par le Lieutenant ARAGO, qui a laissé un rapport sans grand intérêt. Elle se heurta très vite aux rapides et rebroussa chemin.

En 1893, la Côte d'Ivoire est érigée en colonie. Nous en arrivons ainsi à la seconde période de notre histoire de la Côte des Dents, la période coloniale.

B. LA PERIODE COLONIALE

Dès les premières années de la période coloniale, d'une part pour asseoir l'autorité de la France dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, sur cette partie de la côte qui était toujours revendiquée par le Libéria, comme nous venons de le voir, d'autre part pour mettre en place des structures administratives en accord avec la conférence de Berlin, qui prévoyait une occupation administrative effective, les autorités coloniales chargèrent un certain nombre d'administrateurs et de militaires de reprendre les reconnaissances et les explorations.

Le Gouverneur BINGER commença par créer, en 1893, les postes administratifs de Sassandra, San Pedro et Petit-Béréby. Lui-même se rendit au large de la côte sur un aviso pour fixer l'emplacement des futurs postes. J'ouvre, là encore, une parenthèse, pour détruire un autre mythe, le mythe de la fameuse ruine de la colline de San Pedro, qui passe pour un vestige de l'époque portugaise, voire même une ancienne esclaverie : elle date purement et simplement des années 1895, après la décision prise par BINGER de créer à San Pedro un poste administratif. Cette maison ne fut donc que la résidence du premier administrateur colonial nommé à San Pedro après la création de la colonie de la Côte d'Ivoire.

En 1896, sur ordre de BINGER, un administrateur du nom de POBEQUIN fut chargé de faire le premier levé cartographique de la côte, et de la zone côtière. Il remonta le Sassandra jusqu'à 75 km environ de la mer, de même que le Cavally sur une distance identique.

En 1897, l'administrateur de Tabou, HOSTAINS, remonta le Cavally en piroque jusqu'à Tiboto, c'est-à-dire jusqu'à la limite de navigabilité du fleuve. HOSTAINS essuya les feux des Tépo, qui restèrent en lutte ouverte avec le colonisateur jusqu'au début du siècle. Rappelons qu'il y eut notamment une révolte des Tépo (les Tépo constituent l'un des principaux groupements Krou au Sud et au Nord de Grabo, à cheval sur les Sous-Préfectures de Tabou et de Grabo) en 1899, révolte qui éclata à Olodio, la fameuse révolte d'Olodio, qui coûta la vie au médecin-major LETINOIS. Pour ceux

qui ont eu l'occasion d'aller à Tabou, à l'entrée du poste médical vous avez une petite plaque commémorant la mémoire du médecin-major LETINOIS, tué en 1899 à Olodio.

En 1897 une mission de reconnaissance partit également de Béréby, menée par l'administrateur MAURICE, qui parvint jusqu'à Gnépa, relativement loin vers l'intérieur. Cette mission contourna le pays Tépo, toujours en révolte ouverte contre le colonisateur.

Une première reconnaissance de l'arrière-pays de San Pedro est tentée la même année par l'administrateur GENDRE. On ne sait pas très bien jusqu'où il arriva, puisqu'il ne laissa pas de rapport de mission.

La même année toujours, une nouvelle tentative pour remonter le fleuve Sassandra est faite par l'administrateur THOMANN, tentative qui comme celles de ARAGO et de POBEGUIN, échoue à cause des rapides.

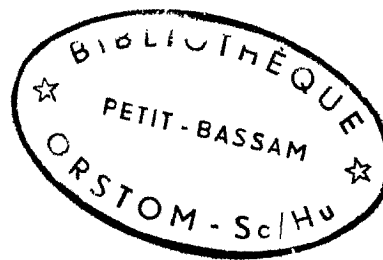
Puis, de 1898 à 1900, il y eut la mission sans doute la plus importante à la fois de reconnaissance et d'exploration qui se soit attaquée au Sud-Ouest : la mission HOSTAINS - d'OLLONE. HOSTAINS, qui était administrateur à l'époque de Tabou, avait déjà remonté en partie, comme nous l'avons vu, le Cavally. Il était secondé dans cette nouvelle mission par un officier d'Infanterie Coloniale, le Capitaine d'OLLONE, et accompagné de 52 tirailleurs Sénégalais. L'expédition partit du poste de Mani-Béréby, passa la première nuit au village de Roc-Béréby, à côté de l'actuel Grand-Béréby, monta de là vers l'intérieur, en contournant le pays Tépo, toujours hostile, déboucha en pays Trépo, traditionnellement ennemi des Tépo, où elle fut accueillie à bras ouverts, et créa en 1899, à la confluence de la Hana et du Cavally, le poste militaire de FORT BINGER. La mission HOSTAINS-d'OLLONE poursuivit ensuite sa route à travers l'Hinterland libérien, ressortit en pays guéré plus au Nord, traversa le pays dan, et sortit, après deux ans de marche, quelque part sur la côte guinéenne, avec toujours 52 tirailleurs à l'effectif. Cette mission a laissé un rapport absolument passionnant, plein de détails sur le Sud-Ouest, notamment sur la structure des alliances entre groupements traditionnels. Un livre qui se lit comme un roman policier, merveilleusement écrit par le Capitaine d'OLLONE, un militaire "aussi à l'aise devant son encrier que devant une arme à feu", pour reprendre les propres termes de l'administrateur HOSTAINS. Malheureusement, ce livre est très difficile à trouver. A ma connaissance, il n'en existe qu'un exemplaire à Paris, au Musée de l'Homme. Ici en Côte d'Ivoire, il est introuvable.

En 1902 enfin, une nouvelle mission THOMANN parvint à remonter le Sassandra jusqu'à Soubré. L'administrateur THOMANN laissa un rapport également passionnant, mais il eut tellement de difficultés avec les rapides que pour une seconde expédition il décida de longer le fleuve à pied, de créer une route, dont on voit encore les traces à l'heure actuelle, une route qui part de Sassandra, passe à Gaouloubré, Zaébré, Boutoubré - ancien poste militaire, relais entre Soubré et Sassandra, créé par Thomann, à l'emplacement où les Kodja du Nord projettent actuellement de faire un village de regroupement, au terminus d'une piste Sodepalm - pour arriver enfin à Soubré. Pour la petite histoire, THOMANN était connu en pays Kodja sous le nom de "Volia" ce qui signifie "l'homme aux grandes oreilles".

Voilà ce que l'on peut dire de ces différentes missions de pénétration et de reconnaissance. J'évoque simplement, en conclusion, l'histoire, que vous connaissez déjà parfaitement bien, du domaine de San Pedro, cette bande de terre de 30 km de large - 15 km en gros de part et d'autre de la rivière San Pedro - sur 90 km de long, concédée, en 1900, à la Compagnie Française de Kong, pour services rendus à la France lors de la fixation de la frontière entre Côte de l'Or et Côte d'Ivoire par son Directeur Général, VERDIER, domaine vendu en 1910 par la Compagnie de Kong aux Anglais, à l'Ivory Coast Corporation Limited, racheté en 1920 par la SCAF et la Banque de Paris et des Pays-Bas, exploité par la SCAF, seul propriétaire dès 1921, jusqu'en 1933, rétrocédé par cette même société à la Côte d'Ivoire, en 1959, pour la somme de 160 millions de Francs CFA...

J'en ai terminé avec cette rétrospective, un peu hâtive, de l'histoire précoloniale et coloniale de la Côte des Dents. Il y aurait, certes, bien des choses à ajouter encore. Je dégagerai simplement, pour conclure, ce qui me semble être les données fondamentales de cet exposé, et sans la connaissance desquelles la société krou actuelle reste incompréhensible. En premier lieu, le profond conditionnement des habitants de cette côte par l'histoire, à travers un contact avec le "monde blanc" vieux de cinq siècles : le rôle joué par la mer dans la civilisation krou en est le fait dominant. En second lieu, la place tenue, dans l'histoire de la côte krou, par ce que j'appellerai "le mythe de la côte des Mal-Gens", né dès la fin du 15ème siècle avec les Portugais, et régulièrement entretenu, jusqu'à l'aube du 20ème siècle, par les voyageurs et les explorateurs.

La "démystification" de la côte krou, qui, dans le cadre de la politique actuelle de peuplement du Sud-Ouest, s'impose comme un objectif prioritaire, ne sera sans doute pas aisée. J'espère en tout cas vous en avoir fourni ce soir les principaux éléments.



HISTOIRE DE LA CÔTE DES DENTS

Repères chronologiques

-Vers 1460 : Découverte par les Portugais et exploration, à l'Ouest du Cap des Palmes (Libéria), de la Côte des Graines ou Côte de Malaguette (Costa de Malaguetta), qui doit son nom à l'abondance d'une variété de poivre sauvage appelée malaguette, ou maniguette, ou graine de paradis, ou plus simplement poivre de Guinée. Début d'un commerce très important, qui devait s'étendre à l'Est jusqu'à Béréby.

-1471 : João de SANTAREM et Pero de ESCOBAR doublent le Cap des Palmes et découvrent la Côte des Dents.

Le toponyme de Rio de Santo Andre (futur Sassandra) apparaît sur la première carte nautique portugaise de la côte dès cette année.

-1475 : Un navire interlope flamand s'échoue à l'Ouest du Cap des Palmes, entre King Wills Point et Wappi (pays Grebo). L'équipage est massacré. Les Portugais apprennent l'incident l'année suivante, et appellent cette partie de la Côte, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est du Cap des Palmes, Costa de Malagens, Côte des mauvaises gens.

-1479 : Traité d'Alcaçõvas. Entre Espagne et Portugal, reconnaît au Portugal un monopole sur la Côte occidentale de l'Afrique. Ce monopole allait tenir près de cent ans.

-1506 : Première description de la Côte des Dents par Duarte PACHECO PEREIRA, auteur d'un routier maritime célèbre, Esmeraldo de situ orbis.

Le toponyme de Rio de São Pedro y apparaît officiellement pour la première fois, mais fut vraisemblablement imposé dès la seconde moitié du 15ème siècle déjà.

- 1580 : Annexion du Portugal par l'Espagne, et fin de l'hégémonie portugaise sur la côte africaine.
- 1641 : Le Portugal retrouve son indépendance et conclut un traité qui reconnaît aux Pays-Bas un monopole sur toute la côte de Guinée, du Cap des Palmes au Cap Lopez (Congo).
- 1713 : Traité d'Utrecht. L'Asiento, privilège accordé par l'Espagne pour la fourniture en esclaves de ses colonies d'Amérique, passe à l'Angleterre.
- 1807 : L'Angleterre abolit la traite des esclaves.
- 1815 : La France abolit la traite des Esclaves.
- 1831 : Convention entre Angleterre et France instaurant un droit de visite et de capture réciproque des navires.
- 1845 : Convention instaurant la police du pavillon national par le pavillon national.
- 1891 : Mission QUIQUEREZ - de SEGONZAC. Reconnaissance du rivage de Lahou au Cavally, puis du San Pedro.
- 1891 : Mission AROGO. Reconnaissance du Sassandra. Echec.
- 1893 : La Côte d'Ivoire devient colonie française. Création, sur ordre de Binger, des postes de Béréby, San Pedro, Sassandra.
- 1896 : L'administrateur POBEGUIN remonte d'abord le Sassandra, puis le Cavally, à 75 km de la côte.
- 1898-1900 : Mission HOSTAINS - d'OLLONE. Traverse pour la première fois le pays krou, de Béréby au pays Trépo. Crée Fort-Binger en 1899 (confluence Cavally-Hana).
- 1900 : Domaine de San Pedro (2700 km²) accordé à la Compagnie Française de Kong (VERDIER).

- 1902 : L'administrateur THOMANN remonte le Sassandra jusqu'à Soubré.

- 1910 : La Compagnie Française de Kong vend le domaine de San Pedro à l'Ivory Coast Corporation Limited, société anglaise.

- 1920 : La SCAF (Compagnie des Scieries Africaines) et la Banque de Paris et des Pays-Bas rachètent le domaine. La SCAF devient seul propriétaire en 1921.

- 1959 : La SCAF cède le domaine de San Pedro à la Côte d'Ivoire.